

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Probablement lundi, monsieur l'Orateur. On est en train de le traduire et j'espère qu'on pourra l'expédier lundi. J'ai donné l'autorisation de l'envoyer par la poste, mais les lettres d'envoi ne sont pas encore de retour.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, le ministre assurera-t-il la Chambre qu'il n'enverra pas ce document par le courrier ordinaire? Je suis sérieux en posant cette question, monsieur l'Orateur, parce que je ne serai pas ici pour le questionner lundi ni mardi. Pourrait-il nous indiquer brièvement de quels aspects du Livre blanc ce document traitera?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, je traiterai des points spécifiques que j'ai signalés au comité.

L'hon. M. Stanfield: Juste une autre question, monsieur l'Orateur. Le document que le ministre enverra lundi au président du comité comprendra-t-il tous les changements que le ministre est maintenant disposé à apporter aux propositions du Livre blanc?

L'hon. M. Benson: Oui, monsieur l'Orateur. Je ne suis pas disposé à modifier les propositions du Livre blanc. Je préfère suivre la procédure normale au Parlement quand un document est soumis à un comité; le comité tient audience et il conseille le gouvernement sur le sujet.

L'hon. M. Stanfield: Le ministre admet-il qu'il pourrait fort bien, comme il le fait maintenant, indiquer les changements qu'il est disposé à faire afin que le président du comité sache ce que le ministre pense? C'est pourquoi j'ai demandé si les changements comprennent tous ceux auxquels le ministre avait songé jusqu'ici.

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, le comité étudie la question. Il reçoit des témoignages. J'espère que tous les Canadiens qui réfléchissent présenteront leurs suggestions au comité. Le gouvernement attend les recommandations du comité.

Des voix: Bravo!

L'hon. George Hees (Prince Edward- Hastings): Monsieur l'Orateur, le ministre dirait-il quand il compte annoncer les changements nombreux et importants dont le premier ministre a parlé, mercredi soir, à un banquet du parti libéral à Toronto, comme devant être apportés à ce Livre blanc?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, mes honorables amis ne semblent pas du tout avoir foi au Parlement. Le Parlement a envoyé le Livre blanc...

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Benson: La Chambre a envoyé...

Une voix: Non mais, écoutez-le.

L'hon. M. Benson: Après avoir voté, la Chambre a envoyé le Livre blanc à l'un de ses comités, le chargeant d'en faire l'examen. C'est ce que fait le comité actuellement. Il serait sans doute peu approprié que j'aie un peu partout faire des commentaires à la barbe du comité, comme le fait le chef de l'opposition.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. J'hésite à interrompre le ministre, mais nous nous engageons peut-être dans un débat. Nous devrions maintenant passer à la question suivante.

L'HABITATION

LA RÉGRESSION DES MISES EN CHANTIER—LA HAUSSE DE L'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRE—LES PROBLÈMES FINANCIERS

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre chargé de l'habitation. Compte tenu de la régression énorme des mises en chantier et du taux d'intérêt sans précédent des hypothèques pour la première partie de l'année, le ministre invitera-t-il à Ottawa les représentants des gouvernements provinciaux et des municipalités avec les représentants des institutions financières pour trouver des solutions à ces problèmes et pour que le gouvernement fédéral ait ainsi l'initiative en ce domaine important?

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, voilà une proposition intéressante et constructive. Je ferai remarquer seulement que nous sommes presque constamment en rapport avec chaque élément des groupes susceptibles d'avoir une influence là-dessus. Je tiendrai en tout cas certainement compte de cet avis.

M. Gilbert: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre. A titre provisoire, le ministre ne pourrait-il pas consacrer 50 des 200 millions qu'il a réservés à de nouveaux projets pour verser des subventions sur les loyers aux économiquement faibles et leur permettre ainsi de se loger convenablement?

M. l'Orateur: La question du député est en fait une proposition ou une suggestion. Je ne crois pas que ce soit véritablement une question. Il suppose que le ministre va étudier une proposition qui lui a été faite.